

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 JANVIER 2026

Monsieur le Maire ouvre la séance à 16h01.

M. le Maire ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes pour ce conseil et demande à Laetitia BATTÉ de faire l'appel.

Madame Laetitia BATTÉ, secrétaire de séance fait l'appel.

## **Présents :**

Daniel ALSTERS, Patricia AUBERT, Muriel CANOLLE, Jean-Luc GRANET, Fanny MAZELLA, Eliane THIBAUD, Frédéric CARTA, Éric MIGLIACCIO, Laetitia BATTÉ, Pascal GONET, Véronique DI MAGGIO, Céline BOTTASSO, Linda ROMERO, Claudia VITEL, Marie-Cristine NICOLAS, Pierre CHAZAL, Camille DESANGES, Élisabeth MOSER, Jean-Pierre MEYER, Laurence COCHE-DEGRASSAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Gilles GARCIA

## **Représenté(s) :**

Carole DE PERETTI donne procuration à Eliane THIBAUD, Bernard ROTGER donne procuration à Laetitia BATTÉ, Armande PROSPERI donne procuration à Patricia AUBERT, Jacques VENET donne procuration à Patricia AUBERT, Francine CHENET donne procuration à Élisabeth MOSER

## **Absent(s) :**

Luc DE MARIA, Roger-Pol COTTEREAU, Robert PORCU

M. Daniel ALSTERS : « Bonjour à tous et bienvenue pour ce Conseil municipal. Avant de passer au DOB, je voudrais que nous marquions une minute de silence compte tenu de la disparition d'une de nos élues. Marie-Anne BENJO est décédée le 24 décembre. Et une deuxième personne qui nous tient à cœur, surtout les plus anciens doivent s'en souvenir, c'est Baptiste VESCOVALI qui était quand même une figure notoire de Sanary, qui, lui, est décédé le 23 décembre. Je vous remercie. »

**OBJET DEL\_2026\_001 :** Débat et rapport d'orientations budgétaires 2026 – budget principal et budgets annexes

Rapport oral de Daniel ALSTERS : « *Nous sommes là, comme je l'ai dit, pour le DOB 2026. Avant de donner la parole à mon directeur financier, je vais évoquer un peu la situation.*

*Un contexte international qui est devenu instable et anxiogène. Ce budget a été construit dans un monde profondément bouleversé. Le contexte international est aujourd'hui illisible, instable, préoccupant avec plus de 130 conflits armés.*

*La guerre en Ukraine déclenchée en 2022 en a été une illustration immédiate et brutale : explosion du coût de l'énergie, hausse du prix des matières premières, tension sur les approvisionnements. D'autres conflits, s'ils devaient émerger ou s'intensifier, produiraient mécaniquement les mêmes effets.*

*L'instabilité internationale a un coût et celui-ci est aujourd'hui répercuté sans filtre sur les finances publiques locales.*

*À cette instabilité mondiale s'ajoute un contexte national profondément préoccupant. Nos institutions donnent le sentiment de ne plus répondre aux attentes des Français et d'afficher une inefficacité devenue presque banale dans un fatalisme sidérant. Le projet de loi de Finances a été déposé le 14 octobre ; au 21 janvier, soit 99 jours plus tard, le budget de l'État n'est toujours pas voté. C'est-à-dire que le 49.3 est en cours. Pour les 26 000 collectivités locales, cette incertitude empêche toute projection sereine et impose une prudence extrême dans la gestion présente comme dans la préparation du prochain mandat. Dans le même temps, la dette française continue de dériver ; elle augmente de 5 800 € par seconde et devrait passer à 3 650 milliards € en 2026. Et pendant que l'État s'affranchit des règles qu'il impose aux autres, rappelons-le clairement, les collectivités locales ont, elles, l'obligation de voter un budget à l'équilibre, sincère et responsable.*

*Pourtant, ce sont bien les collectivités qui deviennent, une fois encore, la variable d'ajustement des économies budgétaires, comme les débats récents à l'Assemblée nationale l'ont démontré sans ambiguïté : suppression ou restriction du FCTVA, doublement du DILICO, fusion et rationalisation des dispositifs de subvention à l'équipement local, les contraintes financières se multiplient sans toujours tenir compte des réalités du terrain.*

*À cela s'ajoute la loi SRU, dont chacun reconnaît aujourd'hui la nécessité d'évolution. Avec 1,4 million € de pénalité, la Ville de Sanary en subit tellement les effets.*

*Enfin, le risque d'un effet domino est évident. Malgré leur bonne volonté et leur soutien constant, la Région Sud et le Département du Var, devront nécessairement arbitrer et pondérer leurs aides face à une sollicitation massive de l'ensemble des communes et des intercommunalités.*

*Ce budget s'inscrit donc dans une trajectoire de mandat particulièrement éprouvé : la crise sanitaire de la Covid-19, la guerre en Ukraine, les tensions internationales permanentes et une instabilité politique nationale sans précédent illustrée par un chiffre révélateur : 178 ministres et secrétaires d'État nommés, un record sous la Ve République, hors période de cohabitation.*

*Il nous faut penser à un budget républicain, un esprit responsable. Face à ce contexte, nous avons fait un choix clair, celui de la responsabilité. Ce budget garantit le bon fonctionnement de la municipalité et la continuité des actions et des projets engagés. Mais il respecte également le calendrier électoral et surtout le choix souverain des électeurs. Le budget que nous vous proposons préserve de réelles marges de manœuvre pour la future municipalité qui sera élue en mars prochain. C'est un budget construit avec sérieux, lucidité et un profond esprit républicain. Il est sincère, raisonnable et respectueux de l'avenir :*

- *Une fiscalité maîtrisée. Nous avons tenu notre engagement de modération fiscale. La pression fiscale communale demeure 5,7 % inférieure à celle de la strate, dans un contexte pourtant extrêmement contraint ;*
- *Une masse salariale contenue. Elle représente environ 50 % des dépenses réelles de fonctionnement, contre près de 60 % en moyenne pour les communes comparables ;*
- *Un autofinancement préservé. La commune préserve un haut niveau d'autofinancement, condition indispensable de notre indépendance financière ;*
- *Une dette en forte diminution. La dette communale a été drastiquement réduite : 19 millions € fin 2025 contre 40 millions € il y a six ans. Les charges financières ont diminué de 29 % en cinq ans, quand la dette n'est que de 8 % pour la strate.*

*Je voulais donner une première approche. Mais, avant de donner la parole à mon directeur financier, je voudrais remercier notre DGS, Mme ASTRUC-FAYOLLE, et tout le personnel qui œuvrent tous les jours et tous les mois et au fil des années pour œuvrer pour la Ville. Je les remercie une nouvelle fois. Merci. »*

*Rapport oral de M. Fabien FEBBRARI : « Merci, M. le Maire. Bonsoir à tous. M. le Maire a rappelé le contexte particulier des institutions et leur impact sur nos collectivités. Mais, quel que soit le contexte, la continuité de la vie publique nous impose de disposer d'un budget et donc d'organiser ce débat préalable au vote, comme nous le faisons chaque année.*

*Sauf que cette année n'est pas particulière seulement en raison du contexte, elle coïncide avec une année électorale. Tous les six ans, comme vous le savez, le mandat des Conseillers sortants prend fin en cours d'année et un nouveau Conseil municipal le remplace. Les principes budgétaires traitent parfaitement cet épisode démocratique tous les six ans.*

*Tout d'abord, il existe un principe d'annualité. C'est un principe qui dit que le budget porte obligatoirement sur un exercice civil qui commence au 1<sup>er</sup> janvier et qui termine au 31 décembre. Tout budget, une année de renouvellement de mandat, est forcément l'addition de deux exécutifs successifs. Ensuite, il n'y a qu'un seul budget primitif. Il n'y a pas un budget sur les trois premiers mois et un second sur les neuf suivants. Donc le budget primitif qui est unique doit prendre en compte et anticiper les 12 mois de l'année 2026 comme un tout, en formulant bien sûr des propositions, des hypothèses, qui sont exprimées par l'équipe sortante. Et si, comme l'a rappelé M. le Maire, la mise en œuvre des orientations politiques de l'équipe majoritaire nouvellement élue doit faire modifier les orientations budgétaires initiales telles qu'elles sont proposées, le processus budgétaire classique devra s'appliquer, c'est-à-dire le vote de décisions budgétaires modificatives, comme nous le faisons d'ailleurs régulièrement à chaque Conseil même en dehors des élections.*

*C'est pour cela que, par rapport au document que vous avez reçu, nous allons distinguer ce soir ce qu'il peut relever de la poursuite des travaux engagés par l'équipe actuelle, et les hypothèses que nous avons retenues auxquelles le futur exécutif pourra se référer ou pas, ou en tout cas dans la mesure du possible puisqu'il y a certaines dépenses ou recettes qui sont sans rapport avec les élections, comme le montant de la DGF, etc.*

*Vous avez tous reçu le rapport sur les orientations budgétaires 2026. Comme chaque année, je rappelle que c'est un document qui est public, qui est publié sur le site de la Ville dans les quelques jours qui suivent la séance, comme l'intégralité des états financiers.*

*Vous savez que la commune s'est investie dans l'évolution du cadre comptable national. Elle est passée à la M57. Elle vote ses comptes selon le CFU avec deux ans d'avance sur les obligations. Elle a signé un engagement partenarial avec la DDFiP, la Direction Départementale des Finances Publiques. Et ce cadre comptable réserve chaque année son lot d'évolutions. Vous aurez sans doute constaté que certaines natures de dépenses ou de recettes se voient affectées à un autre chapitre que les années précédentes. Peut-être que cela a légèrement perturbé votre lecture, mais en tout cas juste pour vous signaler qu'il n'y a pas d'impact global, vu que ce sont uniquement des transferts de chapitre. C'est la première chose. Pour tout vous dire, même actuellement cela continue de changer, avec l'État qui a oublié certains articles dans la nouvelle nomenclature.*

*Ensuite, pour ce qui relève encore du périmètre, je rappelle que c'est l'office de tourisme qui sera chargé de l'exploitation future du Musée de la Mer Anita Conti, nouvelle dénomination prise par le conseil de l'Espace mer.*

*Et je ne l'ai pas mentionné ici, mais vous l'avez vu, le relais petite enfance, qui est une compétence nouvelle que l'État a transféré aux communes en 2026 dans le cadre du service public de la petite enfance, qui se traite à moyens constants au niveau du CCAS.*

*Et enfin, pour illustrer le propos du Maire sur la prudence du budget, nous rappelons que les éléments du rapport, à savoir l'anticipation d'une baisse de 5 % de la DGF, une baisse du FCTVA en fonctionnement par sécurité, le maintien à l'identique des recettes ou des prélèvements de fiscalité directe ou indirecte, donc le DILICO, le FPIC, les droits de mutation, les taxes de séjour, les taxes sur l'électricité, la taxe d'aménagement ; alors que leur évolution depuis deux ans est quand même plutôt dynamique et qu'en principe il devrait y avoir plus de recettes que ce qui a été estimé par prudence. De même, nous n'avons pas tenu compte d'une croissance physique des bases fiscales, alors que nous le faisons un petit peu chaque année, c'est au mois d'avril, lors des CCID que l'on peut le mesurer avec un peu plus d'acuité. On n'a retenu aucune subvention d'équipement nouvelle. M. le Maire l'a rappelé, il y a un projet de fusion des dispositifs d'aides de l'État. A priori, on ne sait pas encore à quelle sauce nous allons être mangés, mais le Fonds vert qui avait baissé de moitié serait plutôt augmenté. Par prudence, de toute façon, et même si le projet qui est présenté a des orientations fortes en matière de transition écologique, nous n'avons pas mis de subvention d'équipement, alors que la bonne moyenne c'est à peu près 1 million € chaque année. Et surtout, pour rappel, c'est un BP qui est voté avant les comptes 2025, donc avant la reprise des résultats, et évidemment les recettes qui sont estimées à plus de 2 millions € de résultat 2025 ne sont pas incluses dedans et feront l'objet d'un budget supplémentaire. Donc toutes les recettes prévisionnelles n'y sont pas à ce jour pour des motifs de prudence dans l'attente du projet de loi de Finances, de la loi de Finances 2026 définitive qui nous sera appliquée.*

*Les grandes orientations concernant le fonctionnement, pour conserver la division que l'on a opérée et pour ce qui relève du mandat actuel, la création d'une brigade de nuit au sein de la police municipale ; la réaffirmation, comme depuis des années, des efforts de maîtrise de dépenses et d'optimisation des prestations rendues ; et l'inscription d'une dépense de 300 000 € au titre du prélèvement SRU pour l'année 2026 qui fait suite aux changements qui sont intervenus et que l'on peut dire qui ont été imposés depuis quelques années déjà, dont on voit l'impact, puisque pour rappel l'impact des pénalités SRU c'est en N+2, donc là c'est la conséquence d'un changement intervenu en 2024.*

*Par contre, pour ce qui relève des décisions, des prérogatives d'un nouvel exécutif, l'hypothèse de budget s'appuie sur un gel des taux d'imposition, alors que le vote des taux interviendra en avril avec une nouvelle assemblée ; donc cette hypothèse-là relèvera d'une décision du nouvel exécutif et d'une nouvelle assemblée délibérante. Tout comme, plus largement, la capacité de poursuivre les choix de gestion des services publics locaux ou des SPIC tels qu'ils ont été exprimés et mis en œuvre jusqu'ici et qui ont été retenus comme hypothèses dans les hypothèses budgétaires du projet qui vous sera soumis.*

*De la même manière, les grandes orientations en investissement, si nous devons les diviser :*

*Pour ce qui relève de la poursuite du mandat actuel, la poursuite des travaux de réhabilitation patrimoniale de la batterie de La Cride jusqu'à la sécurisation du portail. Nous avons pris en compte aussi la fin des travaux liés à la construction du musée de la Mer ; du nouveau commissariat de police nationale ; la fin des travaux en centre-ville et dans le quartier Portissol, donc le chemin Olive ; ou encore le chemin de la plage de Beaucours. Pour rappel, la plupart de ces opérations, qui sont quand même de taille, sont gérées soit en AP/CP, soit en tranches, et nous suivons plutôt le rythme de facturation par les fournisseurs, ce qui nous permet de ne pas mobiliser trop tôt les financements qui sont associés.*

*Pour les décisions maintenant qui relèveraient d'un nouvel exécutif et qui ont été estimées à 5 millions €, elles tiennent à la reproduction de la pratique de la collectivité jusqu'ici, à savoir le fait de consacrer le montant de la pénalité SRU à des opérations concrètes de logement social sous différents formats possibles, 1,4 million € quand même ; d'inscrire nos bâtiments communaux dans un programme spécifique de transition écologique ; et afin de capter les financements comme nous avons commencé à le faire sur les deux dernières années, mais sur des opérations isolées ; là, le but serait de faire une programmation complète et bien visible par rapport à nos financeurs. C'est également d'engager une nouvelle phase de sécurisation de nos systèmes d'information compte tenu des enjeux actuels liés à la donnée et à la sécurité. Mais également les projets de centre de loisirs à la Guicharde et de parc intergénérationnel chemin de Bacchus ou encore une première phase de renforcement de notre réseau d'eau brute suite au schéma directeur qui en a été fait.*

*En synthèse, la combinaison de ces orientations contribuerait à maintenir ou accroître la qualité de vie, donc le cadre de vie, la sécurité, la qualité des services offerts, l'attractivité du territoire et préserverait l'attachement de la commune aux services essentiels, au social, à la jeunesse, au tissu associatif ou à l'environnement. De même, ces orientations préserveraient les ratios de gestion sains et conformes aux engagements qui avaient été donnés par l'équipe actuelle, grâce à la préservation d'un haut niveau d'autofinancement, tout en préservant des marges de manœuvre dans le contexte actuel d'incertitude, notamment en pression fiscale inférieure aux communes comparables et une moins forte rigidité des dépenses notamment grâce à une part plus faible de charges de personnel.*

*Et enfin, sur les budgets annexes, très simplement, un maintien des principes de fonctionnement actuel a été retenu avec la mise en service des équipements qui ont été financés sur le mandat, en particulier sur les parcs et sur les ports. Pour le théâtre, nous sommes sur une poursuite d'une programmation de spectacles à travers des contrats de coréalisation exclusivement, et une ouverture à la création artistique pour diversifier les sources de financement si, par un heureux hasard, les sources de financement venaient à être plus nombreuses dans le contexte actuel. Sur le petit budget des sépultures, vous avez vu que le budget est petit, mais il a quand même une place importante. C'est une adaptation du cycle de commandes, de commandes des caveaux notamment, de manière à pouvoir continuer de répondre aux besoins et sollicitations des familles lorsqu'elles sont endeuillées. Voilà pour la partie technique. »*

M. Daniel ALSTERS : « Bien. Vous avez des questions ? »

Mme Patricia AUBERT : « Le débat est engagé. »

M. Daniel ALSTERS : « Le débat est engagé. »

M. Camille DESANGES : « Merci, M. le Maire. Ce débat d'orientation budgétaire doit nous permettre d'appréhender, ou du moins éclairer, sur l'évolution des dépenses, des recettes, sur le fonctionnement, sur les investissements pour l'année 2026. Il est clair que ce budget va partir avec un certain handicap. Vous l'avez dit, je ne vais pas le répéter, je vais le répéter quand même, c'est la diminution des taux du FCTVA, ensuite le doublement du DILICO, l'abaissement de la dotation globale de fonctionnement et puis tout ce qui est pénalité SRU. En fin de compte, à quoi nous amènent ce budget ou ces orientations budgétaires ? Il nous amène tout simplement vers ce qui est bon pour les Sanaryens, à un coût élevé et cela passe par l'effort sur certaines questions qui sont, à mon avis, cruciales.

D'abord la sécurité qui est une garantie de tranquillité pour les habitants et qui est subordonnée à une localisation pointue de la présence de la police de jour comme de nuit et en tenant compte de la saisonnalité, qui est un aspect spécifique de Sanary.

Ensuite, le tourisme participe à l'économie de la ville. La question à se poser est comment le développer tout en écartant les inconvénients et les impacts négatifs tels que la circulation, les bruits, la pression sur les services.

Ensuite, la mobilité, la circulation de la ville. Comment on doit concilier modernisation du centre-ville et fluidifier la circulation en réduisant les nuisances ; je prends les références des travaux qui sont actuellement rue Schuman et avenue Desmazures.

Ensuite, il y a la question cruciale du débordement urbain et des logements. Pour garder l'identité d'une ville à taille humaine, il va falloir trouver le point d'équilibre entre une croissance contrôlée, la mixité sociale, vous l'avez dit, et la préservation du patrimoine urbain.

En matière de transition énergétique et environnement, il faudra poursuivre les efforts d'adaptation des bâtiments, des écoles, afin de réduire les consommations et émissions de gaz à effet de serre, ce qui évite les travaux qui sont lourds, coûteux, c'est aussi cela assurer la transition énergétique en maîtrisant les dépenses publiques.

Ensuite, il y a la gestion des ressources en eau potable, et vous l'avez signalé, passe par la modernisation de canalisations vieillissantes et le renforcement du suivi des consommations et le respect des normes sanitaires, tout cela dans un contexte de climat méditerranéen de plus en plus sec.

Enfin, il faudra tenir compte des contraintes budgétaires, et vous l'avez largement souligné, pour financer et maintenir les investissements sans faire exploser la dette ni augmenter les impôts. Cela passe par des économies sur des dépenses non essentielles comme les animations, aussi pour compenser les surcoûts de certains chantiers comme le commissariat, les travaux du port.

Ce sont des thèmes qui me paraissent incontournables pour la gestion de la ville et il conviendra au prochain maire de mettre un ordre dans les priorités. Pour ma part, je souhaite que dans la prochaine mandature il y ait une place pour un dialogue permanent, constructif et apaisé, entre la majorité et la minorité des élus pour le plus grand bénéfice des Sanaryens. »

M. Daniel ALSTERS : « Bien. Merci, Monsieur DESANGES. Vous avez pratiquement repris tout ce que nous avons dit dans le développement, c'est très bien. »

Mme Patricia AUBERT : « À quelques contradictions près. »

M. Daniel ALSTERS : « Ensuite, d'autres interventions ? »

Mme Patricia AUBERT : « Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent intervenir ? »

M. Daniel ALSTERS : « Allez-y, Madame. »

Mme Élisabeth MOSER : « Tout d'abord, je tiens à remercier les fonctionnaires de la Mairie pour la bonne compréhension et pour la mise en état de ce rapport. Je sais que c'est un travail pas facile.

Alors, à la première lecture, nous constatons, mais nous le savions déjà, que les comptes sont à l'équilibre. Nous avons de l'épargne et un endettement revenus corrects au fil du temps, et la capacité d'autofinancement est intéressante, c'est un fait. Mais un projet politique n'est pas qu'une bonne situation financière, même si au vu des courbes d'endettement, de baisse de l'endettement des années passées, il était nécessaire de remettre la commune sur de bons rails. Mais les engagements doivent correspondre aux besoins des Sanaryens. Un vrai projet est un choix politique qui a pour but d'améliorer le quotidien des habitants et du tissu économique. Je parlerai du logement, de la mobilité, des voiries, de la sécurité. La sécurité, je vois que vous vous y êtes attelé, mais il s'est tellement passé de choses toutes ces années passées, que vous ne pouviez vraiment pas faire autrement. Il y a quand même eu beaucoup d'insécurité routière, excusez-moi, d'insécurité routière, quand même. Il était quand même important d'intervenir. Et il y a eu aussi, je pense, pas mal de cambriolages et de choses comme cela. Donc le fait de mettre en place une police... »

Mme Patricia AUBERT : « Une brigade de nuit. »

Mme Élisabeth MOSER : « Une brigade de nuit et avec la BAC, je trouve que c'est une bonne chose, j'ai le droit de le dire. »

Mme Patricia AUBERT : « Non, mais la seule chose, Madame MOSER, c'est que quand on dit qu'il y a des problèmes d'insécurité et que l'on pointe une recrudescence par exemple d'accidents, etc., il faut s'appuyer sur des chiffres. »

Mme Élisabeth MOSER : « Oui, mais enfin, là, je... les chiffres, nous les avons. Nous les avons. »

Mme Patricia AUBERT : « Bon, ç'aurait été bien que vous nous les fournissiez. »

Mme Élisabeth MOSER : « Mais ce n'est pas la peine de jouer avec des chiffres. S'il y a eu des problèmes, il y a eu des morts aussi, quand même. »

Mme Patricia AUBERT : « Je suis très au courant de cela. »

Mme Élisabeth MOSER : « Voilà, donc c'est bon, je continue, d'accord ? »

Mme Patricia AUBERT : « Je vous en prie. »

Mme Élisabeth MOSER : « Non, non, mais c'est bon. »

Mme Patricia AUBERT : « Ne vous en faites pas. C'est un débat, Madame. »

Mme Élisabeth MOSER : « Voilà, c'est un débat, donc rien ne m'interdit de dire ce que j'ai à dire. »

Mme Patricia AUBERT : « D'accord, c'est un monologue. »

Mme Élisabeth MOSER : « Donc, on disait qu'il y avait des recettes, de bonnes recettes. Pourtant à Sanary, pas de baisse ciblée de la fiscalité, pas de redistribution visible et palpable dans la gestion du quotidien, ni d'amélioration marquante des services aux usagers, notamment ceux des quartiers excentrés qui n'atteignent plus le centre-ville qui est borné.

Les budgets annexes sont excédentaires. Je prends pour exemple celui des parkings. Et pourtant, aucune politique de gestion des parkings ne bénéficie aux Sanaryens et ne vient soutenir l'économie locale au quotidien.

Les plans pluriannuels, que nous avons eus à voter tout au long de ce mandat, n'ont été qu'une cacophonie de projets coûteux sortis du chapeau, jamais soumis aux Sanaryens, exemple le projet du port, et impossible à finaliser pour certains ; et je dirais heureusement, en pensant au centre équestre.

Mais rappelons que cette gestion est votre choix, comme celui des constructions à baux emphytéotiques sur de trop longues années ; ils permettent de percevoir des recettes immédiates, mais nous savons que ce montage financier est un dangereux pari sur l'avenir et notamment sur l'avenir de nos enfants. Mais qu'elles ne récupéreront dans 40, 50 ou 80 ans, peut-être que des ruines à rénover ou à reconstruire. Il sera d'ailleurs intéressant de connaître le nombre d'opérations montées sur ce système financier.

Au cours de ce mandat, des projets d'urbanisme ont été abordés : le projet de Beaucours, le Châtelet, la propriété Cavet, l'îlot Portissol et aussi un hôtel aux Chardons annoncé sur le programme de la majorité en 2020 ; il a bénéficié d'un permis de construire devenu obsolète. A-t-il été confisqué au titre d'avoirs russes ? Je ne sais pas, puisqu'il appartient à une société russe. Qu'en est-il aujourd'hui de tous ces programmes ? Sont-ils toujours d'actualité ? C'est tout. Merci. Le débat peut continuer. »

M. Daniel ALSTERS : « Il y a d'autres interventions ? Oui, M. MEYER. »

M. Jean-Pierre MEYER : « J'éteins le micro. »

Mme Patricia AUBERT : « Est-ce qu'il y a des questions ? »

M. Jean-Pierre MEYER : « Bien. Mais si, je parle toujours. Non, mais je voulais écouter attentivement, disons, tous ceux qui avaient beaucoup de choses à dire, je pense ; beaucoup plus d'ailleurs qu'il y a un an en arrière où, si mes souvenirs sont bons, j'étais à peu près le seul à intervenir sur le sujet. Mais je savais que la campagne électorale quand même allait délier les langues, et c'est une bonne chose, on ne peut que s'en féliciter. Quitte à être redondant, bien sûr, mais je serais presque tenté de dire que maintenant c'est tellement habituel de féliciter les Services du travail effectué, il faut le faire. Il faut le faire. Parce qu'effectivement, la salle, bien évidemment, pour l'heure, n'en bénéficie pas encore, mais le rapport qui est présenté est effectivement d'une extrême richesse par son analyse, que ce soit sur la situation internationale, nationale comme locale, et je crois en plus qu'il y a eu un très important effort pour vulgariser des données qui sont souvent rébarbatives.

Je ne sais pas si tous les Sanaryens et toutes les Sanaryennes auront le courage de lire les 37 pages du document, mais faire l'effort en vaut la peine. Il en vaut la peine parce qu'en même temps il met effectivement en évidence un certain nombre de remarques qu'il faut faire, qui sont pointées dans le document et sur lesquelles je veux revenir.

D'abord, des remarques de portée générale. Il est vrai que le débat d'aujourd'hui est un petit peu particulier dans le sens où nous allons avoir des élections au mois de mars et que les échanges et la discussion que nous avons sur la base des documents qui nous ont été donnés, en fonction de ce qui

sortira des urnes, peuvent à un moment donné être totalement modifiés. C'est complet, c'est précisé dans ce document-là. Ça pourrait laisser à supposer de dire : on laisse courir. Je fais partie de ceux qui considèrent que lorsqu'un mandat leur a été attribué, il doit être conduit jusqu'au bout. Et donc cela s'arrêtera avec la tenue du prochain scrutin.

Ensuite, il y a cet autre élément qui est celui des incertitudes qui ont été pointées à plusieurs reprises, avec le fait que l'on nous demande de fonctionner à la corne de brume. C'est dans ce sens que, bien évidemment, quand j'entends : " Nous avançons un certain nombre de propositions avec précaution ", etc., je pense que c'est effectivement la voix de la sagesse. Mais pour autant quand même, M. le Maire l'a souligné, mais j'aimerais le dire avec encore plus de force et plus de fermeté, c'est quand même particulièrement désagréable de sans cesse être contraint à des réductions budgétaires, à des diminutions de subventions pour, en réalité, compenser les choix qui ont été pris au niveau national par les gouvernements successifs. C'est-à-dire qu'il s'engage dans des voies, les conséquences ne sont pas brillantes, mais ce n'est pas grave, on se tourne vers les collectivités locales et on leur dit : " Allez, serrez la ceinture et crachez au bassin. " C'est franchement intolérable. Et encore que, je vais le dire comme ça, le Premier ministre semble à un moment donné écouter de-ci et de-là certaines voix qui montent et en repousser d'autres ; parce que quand je pense que le Rassemblement National a été amené à faire voter à l'Assemblée nationale une réduction de 20 % des crédits relatifs à la dotation globale de fonctionnement, qui aurait sanctionné très fortement les communes. Ce qui est en contradiction des fois avec des discours qu'on entend localement tout pour le peuple. Là, 20 % de moins cela aurait été quelque chose de catastrophique. Mais le Premier ministre a dit : " Cela, nous ne le prenons pas. " Nous verrons ce que cela donnera lorsqu'il se présentera devant l'Assemblée nationale avec ses propositions définitives qui vont ouvrir sur l'utilisation du 49.3. Je ne reviens pas sur ce qui a été dit à ce propos. Mais je pense quand même qu'il y aura un impact négatif moins important que ce qui était prévu, mais qui va être de l'ordre de 2 à 2,5 milliards quand même. Ce qui n'est pas une petite bagatelle. Et je pense qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire remonter au niveau national l'insatisfaction que nous pouvons avoir, et je pense peut-être de manière unanime, sur des pratiques qui sont des pratiques totalement intolérables. Imposer des règles strictes, et je pense que c'est bien, à l'ensemble des collectivités territoriales, en disant : " Attention, vous ne vivez pas à crédit, il y a des limites " et soi-même, au plus haut niveau, ne pas se les imposer. Donc je pense qu'il pourrait y avoir une expression du Conseil municipal de Sanary en disant que nous n'acceptons pas ces méthodes-là qui nous placent dans des situations de difficulté et qui vont, à terme, obérer nos possibilités de fonctionnement. Je veux dire à Sanary nous avons au moins une chance, c'est que pour le moment, la situation financière de la commune fait que nous pouvons arriver à absorber sans trop de dégâts, il y en a quand même, sans trop de dégâts, les conséquences d'une telle politique. Il serait peut-être bien que le Conseil municipal puisse se prononcer là-dessus.

Ensuite, plus particulièrement, il y a, pour ce qui me concerne, trois points sur lesquels je veux intervenir. Sur la question du logement. La question du logement, et en même temps en posant une question à la majorité actuelle, ce qu'elle sera peut-être demain je n'en sais strictement rien, c'est que : est-ce que l'on garde l'objectif de ne pas dépasser 20 000 habitants à Sanary ? Cette question est importante, parce que nous savons toutes et tous, du moins en principe, que dès le moment où nous dépasserions les 20 000 habitants, nous nous retrouverions dans des situations de contraintes nouvelles engageant des dépenses nouvelles. Donc c'est une question de choix. Depuis des années et des années, à Sanary, et je crois que cela a toujours fait l'unanimité quelles que soient les sensibilités politiques autour de cette table, parce qu'il y a des sensibilités politiques autour de cette table même si elles ne sont pas toujours clairement identifiées, est-ce qu'effectivement nous restons sur ce positionnement de 20 000, pas plus de 20 000 habitants à Sanary. Mais en même temps, je sais que c'est une exigence particulièrement contraignante par ailleurs. Parce que dans le même temps nous disons, il faut permettre à ce que toute personne le souhaitant puisse vivre à Sanary, quelle que soit sa situation sociale, etc. Et de ce point de vue, nous le savons, acheter ou louer à Sanary est quelque chose de très, très, très cher, très élevé.

C'est ce qui conduit d'ailleurs toute une partie de personnes les plus sinon précarisées, tout au moins économiquement plus faibles, à ne pas pouvoir rester à Sanary. Je pense à notre jeunesse en même temps, sauf à avoir l'avantage de bénéficier d'héritage des parents, des grands-parents, etc., ce qui n'est pas toujours le cas. C'est compliqué. Je regardais des données statistiques, nous avons le loyer médian qui se situe, pour la location, à 13,09 € le mètre carré par mois. C'est-à-dire que pour 50 m<sup>2</sup>, en loyer médian, c'est 695 € par mois. Je connais des tas de loyers pour un 50 m<sup>2</sup> qui sont bien au-dessus, bien au-dessus de cette somme-là. Et quand par exemple nous avons un revenu comme le SMIC, 1 443,11 €, vous voyez ce que cela fait quand on a payé le loyer. Donc il y a problème.

Comme la question du logement social. Alors, M. le Maire disait : “ Ce que nous impose la loi SRU ”. Non, la loi SRU ne nous impose pas. Ce que nous subissons avec la loi SRU, ce sont les conséquences des décisions qui n’ont pas été prises en temps et heure par le passé dans notre commune. Nous nous sommes remis à construire du logement social à partir de 2012. Je le dis, on le fait, et on le fait bien. On fait du logement de qualité en mixité sociale, etc. Je crois que les gens qui viennent et qui arrivent à Sanary dans ces logements sociaux, je n’ai pas beaucoup entendu de retours de gens qui disaient : “ C’est catastrophique ”, etc. Au contraire, ils sont là, ils y sont bien, ils y sont heureux et la mixité favorise le fait d’évacuer toute ghettoïsation et c’est une excellente chose. Mais c’est parce qu’on a pris un tel retard qu’on subit les pénalités. Après, nous sommes entièrement d’accord, M. le Maire, pour en avoir souvent discuté, je suis de ceux qui considèrent aussi que la loi SRU doit être adaptée aux réalités et à la diversité de ces réalités selon les communes. C’est un cas évident. Toutes les communes ne sont pas placées à égalité quant aux possibilités de tendre le plus rapidement possible vers les obligations de la loi. C’est pour cette raison en même temps, sur ce chapitre du logement, que je pense qu’il y a une grande réflexion qui s’impose. Je ne suis pas de ceux qui jouent les “ il n’y a qu’à, il faut que ”, et en même temps je vous l’avoue, je ne suis pas de ceux qui ont la science infuse face à des dossiers particulièrement complexes. Je pense que, oui, nous allons avoir une réflexion à engager sur la cherté des loyers à Sanary. Ce n’est pas une mince affaire, mais il y a des communes qui prennent cela à bras le corps. Alors certains vont dire : “ Ça y est, il va nous sortir des formules de gauche, etc. ” Non, pas du tout. J’ai vu que M. ESTROSI, tout récemment, a pris des dispositions à Nice par rapport à cela. »

Mme Patricia AUBERT : « Je convenais qu’effectivement, Monsieur ESTROSI, on ne peut que difficilement le taxer d’être un homme de gauche. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Non, non, mais ESTROSI... vous savez, je suis de ceux que, quand je vois des choses positives, je sais à un moment donné les reconnaître quelles que soient d’ailleurs les personnes qui les mettent en avant, puisque vous savez que la seule chose, la seule et unique chose qui me guide, c’est l’intérêt commun et c’est l’intérêt général. »

Mme Patricia AUBERT : « Ça, c’est vrai. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Et donc M. ESTROSI vient de prendre des dispositions qui sont des dispositions incitatives pour que des logements qui ne sont plus mis à la location puissent être remis en location. On a à réfléchir. C’est peut-être un passage premier avant que d’arriver à des mesures peut-être plus draconiennes qui seraient l’encadrement des loyers. Oui, c’est une solution qui peut exister. Mais je suis de ceux qui considèrent qu’elle ne s’applique pas de manière autoritaire et qu’elle doit faire l’objet de discussion, de sensibilisation, pour arriver à un moment donné à déboucher sur des solutions. On est interpellé, et cela est lié en même temps avec la question des 20 000 habitants et la question de l’âne qui court après la carotte. C’est-à-dire que plus nous allons construire de ce que l’on appelle du logement dit « libre », et plus nous allons nous éloigner de la nécessité de pourcentage en logements sociaux. Cela veut donc dire que, notamment dans la question des résidences secondaires, il va y avoir des dispositions à prendre. Cela se discute également, comme doit se discuter l’impact des locations Airbnb qui se développent de plus en plus. Je suis effaré par le nombre de petits boîtiers que je vois de-ci de-là à Sanary, qui sont l’exemple type de locations Airbnb, qui sont autant de logements qui sont retirés de la location annuelle. Alors tout cela, effectivement, se discute. Et puis comme on dit, comme on me parle de la bétonisation généralisée, nous avons à réfléchir. Mais la réflexion a été entamée. Quand on part de l’ancien, qu’on le rénove, qu’on en fait de l’accession sociale à la propriété, on s’aperçoit qu’il y a une certaine évolution qui s’est faite au niveau de la majorité et c’est un élément positif, je le souligne. Je partage. Je m’en félicite et j’espère que la prochaine majorité, quelle qu’elle soit, poursuivra dans ce sens.

Transition écologique. Alors, transition écologique, cela nous renvoie beaucoup à la Communauté d’Agglomération Sud Sainte Baume. Parce que je sais que les élections municipales font beaucoup, beaucoup courir tous ceux qui ambitionnent de devenir maires. Sauf que le 15 mars, on ne votera pas que pour des Conseillers municipaux, des adjoints en devenir et un maire. Non, non, on va aussi voter pour des Conseillers communautaires. Et la Communauté d’Agglomération Sud Sainte Baume a de plus en plus de compétences qui la rendent incontournable. Et sur la question de la transition écologique, elle va avoir un rôle fabuleux à jouer et on ne peut que regretter, c’est mis dans le rapport, qu’elle ait pris du retard sur la question relative au pluvial. Parce que oui, je ne sais pas si le climat méditerranéen va être de plus en plus sec, mais en attendant le 21 septembre, qu’est-ce qu’on s’est pris ! Et qu’est-ce que nous

avons constaté ? C'est que le réseau pluvial étant insuffisant, nous avons eu en maints endroits des inondations, et des inondations graves. Notre quartier le Moulin neuf, les Champs fleuris, ou y compris le nouveau commissariat, se retrouvent dans une situation également à risque et qui va nécessiter un certain nombre de mesures pour parer à toute éventualité. Mais ce sont des mesures immédiates qu'il faut prendre, car si le même phénomène se reproduit, il faut souhaiter que les dégâts ne soient pas les mêmes. J'ai vu que pour ce qui concernait le parking Carbone, il y a un dispositif qui va être mis en place et je pense que l'on va faire de même pour ce qui concerne le commissariat et également la résidence qui s'appelle Les Lauriers, qui jouxte le commissariat. Mais ce n'est pas le seul quartier qui a été touché. Je pense à Château vert, etc. Il y a donc des mesures à prendre. Pour accélérer un petit peu, c'est ce qui nous conduit à considérer qu'en matière de transition écologique, ne prenons pas avec la transition écologique les mêmes retards qui ont été pris avec les logements sociaux. Et ça, c'est un vrai débat budgétaire. C'est un vrai débat budgétaire. Les choses qui sont mises en avant, qui sont programmées, etc., sont-elles à la hauteur des enjeux climatiques d'aujourd'hui ? Je m'interroge. Je m'interroge véritablement. Et je pense que c'est un vrai sujet de débat et de débat public, y compris parce que nous sommes tous exposés à cela.

Enfin, dernier point, la mobilité. Les mobilités en règle générale. Je suis de plus en plus convaincu, parce que nous sommes porteurs nous aussi d'un certain nombre de propositions et certaines qui ne datent pas d'hier, quand nous parlions des parkings périphériques desservis par des navettes propres et offertes, je ne veux pas me faire reprendre, offertes, cela fait des années et des années que nous portons cette proposition-là, je pense que c'est une bonne solution, mais qui ne se suffit pas à elle-même. Parce que si les navettes sont prises dans des embouteillages abominables, cela ne servira pas à grand-chose. Cela veut donc dire que nous avons très certainement besoin de lancer une étude générale sur la question des mobilités dans notre commune et en coopération bien évidemment avec la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume pour tout un certain nombre de points. »

Mme Patricia AUBERT : « Elle a été lancée, Monsieur. Je reviendrai là-dessus, elle a été lancée. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Je sais. »

Mme Patricia AUBERT : « Nous l'avons même évoquée. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Oui. Il y a les consultations, etc. L'affaire est en marche, Patricia, je le sais. Mais ceci étant dit, comme je l'ai dit, c'est un élément et il y a les éléments propres à Sanary et c'est ça qu'il faut faire converger. Et je suis pour ma part tout à fait convaincu que ce ne serait pas jeter de l'argent public par les fenêtres que de solliciter les organismes compétents en la matière pour dire bon voilà, faire en sorte que la circulation soit plus fluide, parce que j'ai l'impression qu'il y a un budget là-dessus, pour mettre en place des pistes cyclables, toutes ces questions-là on ne les règlera pas en claquant des doigts. Il y a besoin d'avoir cette vision globale pour savoir quels projets on va mettre en place. Parce que quand on parle de concertation, de transparence, etc., je crois que cela passe aussi par notre capacité à mettre en chantier les études importantes et utiles et effectivement, ensuite, d'en débattre avec la population pour essayer de retenir la meilleure solution.

Je tenais à donner ces éléments-là. Il y a bien d'autres points qui méritaient de se développer. Je vois que vous parlez de la sécurité, parce que je sais qu'à Sanary il y a quand même pas mal de choses qui se font, il y a des caméras qui se multiplient d'ailleurs, nous avons vu avec le dernier Conseil municipal. Mais par contre, il y a effectivement en matière de sécurité une chose dont je n'entends pas suffisamment parler malgré deux billets que j'avais eu l'occasion de faire dans le Mieux vivre Sanary, c'est le phénomène de la drogue, des narcotrafics, et de la lutte qu'il faut mener contre cette abomination. Et cette lutte-là, on ne pourra pas la mener tout seuls dans Sanary, mais nous avons une contribution à apporter y compris à Sanary, où nous savons que sur notre commune il y a effectivement plusieurs points de deal et que cela met en danger à la fois nos enfants, mais également la population ; puisque quand des bandes rivales sont amenées à se confronter, c'est là que se trouvent les balles perdues et c'est là que les vrais sujets de préoccupation arrivent. Nous n'en sommes pas là. Faisons-en sorte que nous n'y venions pas et prenons les dispositions qu'il faut prendre en la matière. Peut-être que la brigade de nuit qui a été décidée sera vraisemblablement un élément intéressant dans le dispositif. Je vous remercie. »

M. Daniel ALSTERS : « Merci, M. MEYER. Avant de donner la parole à Patricia, je vais répondre rapidement déjà à quelques interrogations.

Pour le commissariat, l'écoulement des eaux et Les Lauriers, c'est fait. Là, c'est un problème qui est réglé. En parlant de mobilité, je vais encore enfoncer une porte ouverte quitte à faire rire un peu tout le monde, mais si le pont de la Reppe était ouvert dans les deux sens, vous voyez, ça marcherait beaucoup mieux. Et sachez quand même que nous y travaillons. Je n'ai rien contre le maire de Six-Fours, surtout que tout le monde se rassure, qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas, mais ce serait déjà un gros, gros, gros avantage que nous ayons ce système-là. Cela, sachez-le. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Une question, parce que dans le document, c'est à propos du couvelage du parking Carbone. Je crois que 500 000 €, me semble-t-il, de mémoire. Cela, ce ne sera pas in fine imputé sur les finances de la municipalité ? »

M. Daniel ALSTERS : « Il y a une affaire en cours là-dessus. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Nous sommes bien en procédure là-dessus ? »

Mme Patricia AUBERT : « Nous sommes en procédure. »

M. Daniel ALSTERS : « Nous sommes en procédure, absolument. Bien, pour la suite, Patricia. »

Mme Patricia AUBERT : « Simplement, je vais reprendre point par point.

Je vais commencer par M. DESANGES. Ce que je remarque c'est que vous avez repris à peu près tous les points qu'ont développés M. le Maire et Fabien FEBBRARI, en ce qui concerne notre budget. Nous nous satisfaisions finalement que vous repreniez ces points qui vous semblent positifs. Il y a des points en revanche que je trouve incohérents, puisque vous cherchez un point d'équilibre. C'est très juste, vous avez tout à fait raison. Je crois que quand on administre une commune, il faut arriver à un point d'équilibre. Mais j'ai du mal à comprendre votre volonté d'un point d'équilibre avec une maîtrise de la mixité sociale, du patrimoine urbain, et en même temps une amélioration du tourisme - vous trouvez qu'il n'y a pas assez de tourisme et que nous ne sommes pas assez en sécurité à Sanary, que la mobilité n'est pas assez fluide à Sanary - et en même temps vous appelez de vos vœux de respecter les contraintes budgétaires. C'est ce que nous avons essayé de faire. Ici, nous pouvons dire une année, mais aussi un mandat, puisque ce budget est tout à fait particulier puisqu'il arrive au terme de six années qui, vous en conviendrez, ont été particulièrement éprouvantes pour la gestion d'un budget communal puisque nous l'avons entamé à peine étant élus, tous, que nous rentrions en confinement. Et pendant deux ans, nous avons eu des contraintes budgétaires énormes. Nous avons soutenu les commerçants, nous avons essayé de remettre à flot une activité. Nous avons été aux côtés des personnes qui étaient en premier plan, en première ligne, je parle des soignants. On oublie tout cela très rapidement. Je pense qu'en matière justement de contraintes budgétaires, pour essayer de réaliser le programme sur lequel la majorité a été élue, nous n'avons pas à rougir par rapport à cela.

Donc je voulais un petit peu comprendre. Vous voulez plus de sécurité, vous voulez un tourisme amélioré et nous en sommes tout à fait conscients. Et en même temps, un retrait des animations. Les commerçants nous demandent sans cesse d'améliorer les animations parce que ce qui fait la différence entre Sanary et toutes les villes côtières, c'est que non seulement Sanary est belle, mais Sanary est animée tout au long de l'année. C'est-à-dire que nous avons un commerce qui est dynamique et dynamisé tout au long de l'année. Alors, nous faisons le choix d'animations de qualité et les animations passent aussi par toute l'activité culturelle qui est exceptionnelle à Sanary avec des galeries d'art, un atelier des artistes. C'est-à-dire qu'une exposition s'éteint, nous enchaînons sur une autre. Il y a un programme d'animations qui essaie d'être intergénérationnel constamment, donc il y en a pour tout le monde, pour tous les goûts à Sanary. C'est ce qui permet, je pense, de maintenir cette belle dynamique.

En même temps, vous nous parlez d'un surcoût pour le commissariat. Il faut savoir qu'au départ le commissariat est une affaire qui a été très, très longue et que nous pouvons nous enorgueillir et nous pouvons féliciter M. le Maire d'être parvenu à justement faire sortir ce commissariat des casiers alambiqués de l'Administration. Évidemment, entre-temps, le Covid était passé. Donc je veux bien que nous oublions un certain nombre de choses mais il n'empêche que vous n'êtes pas sans savoir que les coûts, notamment des matériaux de construction, etc., avaient flambé. C'était assez conjoncturel. Donc bien évidemment que ce commissariat était plus coûteux que 12 ans avant, voire 15 ans avant, lorsqu'il avait été programmé. On peut se féliciter de la sortie de ce commissariat parce que j'entends ça et là dire que Sanary est une ville insécure. Non, je crois que l'on ne peut pas dire cela. C'est une ville pour laquelle nous sommes très vigilants et il faut maintenir ce niveau de sérénité et de sécurité, en effet. Je

crois que nous nous sommes battus pour que le commissariat reste à Sanary, c'était assez logique puisque nous sommes la ville qui est la ville centre entre Bandol et Six-Fours puisque c'est la circonscription... »

Mme Elisabeth MOSER : « La circonscription judiciaire. »

Mme Patricia AUBERT : « Voilà, c'est la circonscription, et, si vous voulez, c'est quand même assez important que ce commissariat reste chez nous, que les policiers aient les moyens d'exercer leur métier dans des conditions dignes, parce que nous étions dans l'indignité. Et cela, ce sont des actions concrètes pour justement permettre aux Sanaryens de continuer à vivre dans le calme, l'apaisement et la sérénité, et la sécurité aussi. Le financement de ce commissariat - nous avons eu un partenariat avec l'État - est passé par des financements qui nous ont permis d'améliorer la qualité énergétique de certains bâtiments municipaux dont les écoles, et y compris l'hôtel de ville. Cela, c'était pour répondre sur ce point-là.

En ce qui concerne la volonté d'assurer la transition énergétique, nous nous sommes employés tout au long du mandat, et je parle sous le contrôle de ma collègue Claudia VITEL qui a suivi ce dossier parfaitement avec notre économiste de flux, avec la directrice des Services Techniques, et nous sommes parvenus tout d'abord à nous inscrire dans des dispositifs qui soient d'État ou de la Région, qui nous ont permis d'avoir des subventions intéressantes et de parvenir justement à donner un bon niveau énergétique à tous les bâtiments municipaux, quel que soit leur âge respectif. Cela, c'est une première chose.

En ce qui concerne le propos de Mme MOSER, mon propos n'était pas de vous agresser, vous l'avez pris un petit peu vivement. Non, nous sommes là pour débattre justement, Mme MOSER. Je me félicite que vous ayez souligné quand même notre bonne capacité d'autofinancement, que vous vous félicitez de nos bonnes recettes, des entrées de recettes. C'est un travail énorme et là encore c'est pourquoi M. le Maire a félicité les Services, effectivement. Vous regrettez que nous n'ayons pas fait de baisse ciblée de la fiscalité. Je vous signale quand même que nous avons continué à subventionner toutes les associations. Si vous voulez, le fait de maintenir les taux, c'était déjà quelque part, vu la situation économique dont nous avons souffert, dont nous avons pâti, c'était une forme de baisse. Parvenir à maintenir les taux, c'est une forme de baisse. D'autre part, quand on est à la tête d'une municipalité, nous faisons des choix. Vous avez un projet, vous aviez présenté à votre groupe un projet différent du nôtre et dans le nôtre de projet, il y avait le projet de centre équestre. La sagesse, c'est administrer une commune, c'est aussi avoir la sagesse d'infléchir des projets lorsque ces derniers ne sont pas adaptés par rapport à ce que nous pensions. Donc ce projet a évolué, il n'a pas été abandonné, il a évolué en une idée d'un parc intergénérationnel. »

Mme Elisabeth MOSER : « Ce n'est pas un centre équestre. »

Mme Patricia AUBERT : « Oui, mais si vous voulez... »

Mme Elisabeth MOSER : « Vous vous êtes entêtés sur ce centre équestre et la commune a perdu beaucoup d'argent. Vous vous êtes entêtés au fil du temps. »

Mme Patricia AUBERT : « Non. »

Mme Elisabeth MOSER : « Si. »

Mme Patricia AUBERT : « Nous avons voulu aller jusqu'au bout de la solution et il y a eu un point de bascule où nous nous sommes dit : " Il y a trop de contraintes, ce n'est pas adapté. " Et cela, c'était la sagesse. Que nous ayons à cœur de mener jusqu'au bout les projets pour lesquels nous avons été élus, c'est une qualité à mon sens. Après, avoir la sagesse de les adapter, c'est une question de sagesse. Je voudrais revenir quand même sur ces baux emphytéotiques. Là, nous avons typiquement un bail emphytéotique qui est arrivé à son terme, c'est celui de la maison de retraite du Baou, la résidence la Baou... »

Mme Elisabeth MOSER : « Attendez, cela dépend des années. »

Mme Patricia AUBERT : « Alors, je vous ai laissé parler, vous m'avez taclée tout à l'heure. »

M. Daniel ALSTERS : « On vous répond. »

Mme Patricia AUBERT : « En ce qui concerne par exemple la maison de retraite de la Baou, comment pouvez-vous nous dire : “ Est-ce que nous la récupérons dans un état désastreux ? ” Je pose la question. Je m’interromps, comme cela, vous pouvez répondre. Est-ce que nous la récupérons dans un état désastreux, Mme MOSER ? »

Mme Élisabeth MOSER : « Mais justement, c’est pour cela que je vous parle du nombre d’années. Le problème est que ce sont les... »

Mme Patricia AUBERT : « Le nombre d’années... »

Mme Élisabeth MOSER : « Ce sont des baux emphytéotiques qui sont sur 40 ans, 50 ans, 60 ans. Dans quel état ce sera dans 50 ans, 60 ans ?

Mme Patricia AUBERT : « Mais bien sûr. Mais il y a une obligation d’entretien. C’est dans la convention. Je veux bien, comment pouvez-vous dire, alors que nous parvenons à faire financer un équipement, à le faire fonctionner, à le faire entretenir, et ensuite cela revient à la Commune, alors quel est l’héritage désastreux que nous allons laisser à nos enfants ? Je pense qu’il y a beaucoup d’enfants qui aimeraient bien hériter d’un tel élément. Vraiment, j’ai du mal, je ne vous comprends pas.

Mme Élisabeth MOSER : « Vous ne savez pas... »

Mme Patricia AUBERT : « Je vous laisse répondre, comme cela tout le monde vous entend. »

Mme Élisabeth MOSER : « Vous ne savez pas dans quelles mains un jour peut tomber la Commune, aussi. »

Mme Patricia AUBERT : « Ah, cela, oui, je suis d’accord. »

Mme Élisabeth MOSER : « Je ne pense pas que vous serez là dans 20 ans ou dans 30 ans. »

Mme Patricia AUBERT : « Ah, oui. Je partage votre avis. »

Mme Élisabeth MOSER : « Non, mais vous riez, vous riez. »

Mme Patricia AUBERT : « Non, je ne ris pas. »

Mme Élisabeth MOSER : « Vous riez, mais vous savez qui sera là dans 20 ans ou dans 30 ans ? Vous ne savez pas. »

M. Daniel ALSTERS : « Non, non, Mme MOSER, s’il vous plaît. Pas de panique. Laissez parler Mme MOSER. »

Mme Élisabeth MOSER : « On ne peut pas dire que dans 60 ans il y aura eu la rigueur pour suivre... »

Mme Patricia AUBERT : « Alors, si, nous sommes obligés de la savoir parce que la rigueur c’est par convention. C’est-à-dire qu’il y a une obligation. Cela n’a rien à voir avec la municipalité, je me fais beaucoup de souci, effectivement, sur qui va reprendre la municipalité, vous avez raison, c’est un point d’alerte que nous partageons.

Je vais revenir simplement à la question de Jean-Pierre. Jean-Pierre, nous nous connaissons, je vous ai trouvé un peu schizophrène. Alors, je vais vous expliquer. Je me suis dit : “ Super, Jean-Pierre, nous l’avons converti. ” »

M. Jean-Pierre MEYER : « *[Inaudible]* »

Mme Patricia AUBERT : « Je ne vous ai pas dit à quelle religion. J’accomplis un petit peu mon devoir de catho. Je vous ai entendu avec plaisir : est-ce que nous gardons l’objectif de ne pas dépasser les 20 000 habitants à Sanary ? Nous l’appelons de nos vœux et en fait je dirais que depuis 89 nous avons

œuvré justement pour maintenir cette strate parce qu'elle nous va. Elle nous va. Et en même temps, je me suis dit : " Mais ce n'est pas possible, c'est Jean-Pierre qui nous dit ça. "

Et en même temps, point suivant, vous parlez du logement social. Là, je vous retrouve. Et donc vous nous dites : " Il faut rattraper ce retard ", j'en suis bien consciente, je suis la présidente de la conférence intercommunale du logement social. Donc j'en ai vraiment la pleine conscience. Là, comprenez notre détresse. Vous nous dites ensuite, ce qui est super, c'est de prendre de l'ancien, les résidences déjà existantes, donc nous allons bâtir sur le construit. Comme cela, on fera à bas la bétonisation. Mais tous ces logements sociaux, il faut quand même les construire. J'étais très contente, surtout que j'ai vu Mme MOSER affirmer, dire : " Effectivement, il faut faire cela. " Mais dans le même temps, nous avons une opération qui est en cours par exemple, et sur laquelle on nous oppose une résistance. On nous a imposé presque une procédure, menace d'une procédure, etc., alors que, justement, tant que la Mairie aura la main, nous avons signé pour cela un contrat de mixité sociale, d'accord. C'est une façon de dire, de s'engager dans un partenariat. Le logement social équilibré, nous n'arriverons pas à le maintenir si nous n'avons pas un engagement social, si nous ne sommes pas en partenariat avec l'État. Si nous ne nous parlons pas avec l'État, nous n'y arriverons pas. Donc nous avons notre contrat de mixité social et voilà que certaines personnes, certaines personnalités politiques, prennent part à ce débat et opposent une résistance à cette réalisation qui avait été proposée et acceptée par la Mairie. La difficulté, cela va être très simple, nous ne sommes quand même pas très bien dans cette histoire, parce qu'effectivement nous ne pourrions jamais atteindre le chiffre qui nous est demandé en logements sociaux, mais au moins là nous avons une proposition esthétiquement intéressante, avec une population, si vous voulez, où nous sommes dans du BRS, c'est-à-dire on nous donne la possibilité, pour nos jeunes par exemple, d'avoir l'accession à la propriété pour des revenus modestes, voire moyens, et dans un nombre limité avec un beau projet. L'État, s'il prend la main, cela ne sera plus du tout la même histoire, vous comprenez. Et cette question doit se régler aussi au sein de la Communauté d'Agglo.

C'est pourquoi je partage votre point de vue en ce qui concerne aussi de bien penser à l'élection des Conseillers municipaux qui siégeront aussi à l'Agglo pour justement s'en sortir aussi avec une vision complètement globale et territoriale pour que nous puissions partager. Nous avons un territoire qui est composé de neuf communes qui ont des spécificités, il y a des communes littorales, il y a des communes du haut pays, il y a des communes qui sont très étendues avec une zone d'activité économique tertiaire très importante, je pense à Signes, et il y a des tas de choses comme cela, et un territoire finalement qui est déséquilibré en ce qui concerne la pression, en ce qui concerne la demande de logements sociaux. C'est ce qui pourrait nous faire basculer. Vous voulez objecter sur ce point-là ? Parce qu'après j'aurai un point sur la question énergétique. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Juste une mise en garde. Attention à l'usage illégal de la médecine. Aucune schizophrénie dans mes propos. »

Mme Patricia AUBERT : « Non, mais c'était pour vous taquiner. »

M. Jean-Pierre MEYER : « En plus, attendez, je pense que vous êtes, pour partie, en train de répondre à un point que je n'ai pas soulevé. »

Mme Patricia AUBERT : « Ah, je ne vous ai peut-être pas compris. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Et dans lequel vous ne me retrouverez jamais à contester un projet de bail réel solidaire. »

Mme Patricia AUBERT : « Non, ce n'était pas cela. C'était de nous demander de garder la population. C'est-à-dire que là c'est un vrai travail. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Oui, mais justement, si vous avez bien entendu mon propos, j'ai dit : " Je ne fais pas partie de ceux qui disent il faut que, il n'y a qu'à ". »

Mme Patricia AUBERT : « Cela, oui. »

M. Jean-Pierre MEYER : « C'est un dossier d'une extrême complexité. »

Mme Patricia AUBERT : « Complètement. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Nous sommes presque à atteindre la quadrature du cercle. »

Mme Patricia AUBERT : « Oui, vraiment. »

M. Jean-Pierre MEYER : « C'est de se dire à un moment donné : on a des besoins importants en logements sociaux, il faut y répondre. Donc cela veut dire dans certains cas de la construction. Mais, on l'a vu, de la rénovation. »

Mme Patricia AUBERT : « Oui, oui, tout à fait. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Cela peut-être également aussi, et c'est là que je dis qu'il y a un dialogue à entreprendre, etc., à inciter peut-être des privés à une espèce d'accord qui puisse transformer leur location en location sociale, etc. C'est pour dire que nous avons une multitude de leviers à essayer de manipuler pour pouvoir répondre à des ambitions, ne pas dépasser les 20 000. Mais je tenais en même temps à le poser, pas pour l'actualité, parce que je sais que la majorité, depuis de nombreuses années, a dit, enfin la majorité... les majorités qui se sont succédé ont dit : pas plus de 20 000. Mais comme nous sommes aussi dans une période de perspectives avec les élections à venir, il est intéressant de savoir si nous sommes tous d'accord sur cet objectif-là. C'est cela l'avantage du débat et du débat public en la matière, voyez-vous. »

Mme Patricia AUBERT : « Je voudrais finir mon propos. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Attendez, plus que jamais... non, non, je vais terminer sur cela, le bail réel solidaire, que j'appelle pour une meilleure compréhension l'accession sociale à la propriété... »

Mme Patricia AUBERT : « C'est exactement cela. »

M. Jean-Pierre MEYER : « Écoutez, il y a six ans en arrière, j'étais le seul candidat à le proposer, sur les trois candidats de l'époque. Nous sortons tous les documents que tu veux et tu verras que c'est bien le cas. Mais c'est bien, parce que cela veut dire à un moment donné que nous sommes attentifs à ce que tu dis, les uns et les autres, et que nous pouvons à un moment donné nous retrouver pour pousser dans le même sens si c'est là que se trouve l'intérêt commun. »

Mme Patricia AUBERT : « Je peux finir, Jean-Pierre ? »

M. Jean-Pierre MEYER : « Mais je t'en prie. »

Mme Patricia AUBERT : « Donc juste pour revenir aussi, parce que le logement social, vous savez que tout cela est régulé par la conférence intercommunale du logement social qui unit toutes les communes, pas les neuf communes, nous sommes six, six des neuf communes de l'Agglo et nous nous sommes donné des critères spécifiques pour l'attribution des logements. Entre autres critères, pour les logements qui sont construits sur chacune de nos communes, une espèce de priorité, et là nous avons dû nous battre, avec les services de l'État, pour défendre ce point-là pour que ce soit priorité aux habitants de la commune, en l'occurrence les logements à Sanary pour les Sanaryens.

Alors, le rapport que nous vous avons donné ne dit rien en ce qui concerne le retard hypothétique par rapport à la CASSB, par rapport aux réseaux, etc.

Deux choses. Pour la transition écologique, nous avons effectivement un retard, mais le PCAET, nous avons été un petit peu la fable du Lièvre et de la Tortue et nous avons été un peu tortue au départ, mais là, sur le plan du PCAET, le Plan climat air énergie territorial, et également sur le plan de la réfection des réseaux, parce que je veux bien que certaines personnes n'aiment pas les travaux que nous avons effectués au centre-ville, sur le port, etc., mais n'oubliez pas que ces travaux, au départ, ce sont des travaux obligatoires de réfection de tous les réseaux. Et ce sont des travaux aussi de rehaussement du quai pour éviter... je voulais quand même revenir là-dessus. Et d'autre part, en ce qui concerne les mobilités, les navettes, vous en avez parlé. La question des pistes cyclables, c'est une vision globale, effectivement. Nous avons eu, il y a deux ans, puisque le Plan mobilité avait été lancé par la CASSB et je ne sais pas si vous vous souvenez, nous avons eu déjà une consultation. Donc cette consultation a abouti à un premier plan de mobilité qui, à mon avis, est loin d'être satisfaisant parce que c'est comme

toutes les choses. Je sais que nous allons être dans une période où la boîte de Pandore va être ouverte abondamment, mais si vous voulez il faut quand même un réalisme, un pragmatisme. Nous avons, c'est vrai, vous avez raison, là où il y a une volonté, il y a une piste pas toujours cyclable, je vous l'avais dit, mais il y a un chemin qui peut être pas toujours cyclable. Mais vous avez tout à fait raison quant à l'idée de mettre des spécialistes pour voir la spécificité Sanaryenne par rapport aux mobilités, etc. Mais ce qu'il faut vraiment comprendre, c'est que cette vision globale est engagée. Or, dans ce plan mobilité, il y a beaucoup de choses, il y a des voies qui ont été dessinées d'une manière très aléatoire. Par exemple, il y a une voie qui relie Bandol au Beausset en passant par le Plan du Castellet. J'ai demandé à notre cher Maire, René CASTELL, sur le moment, quand j'ai vu : " Mais où tu l'as fait passer ? " Il me dit : " Oui, c'est un peu compliqué parce que déjà pour y aller en voiture la route est très étroite, il y a un talus, il y a une rivière, donc voilà. " Si vous voulez, tout ça c'est sérieux et vous l'avez tout à fait noté. Et donc cette brigade de nuit, effectivement, pour en finir sur la sécurité, cette brigade de nuit permettra... M. le commissaire avec lequel nous étions en train de fêter la énième galette des Rois tout à l'heure, il n'y a pas plus tard qu'une heure ou deux heures, nous sommes très vigilants. Les chiffres de la délinquance sont contenus. Le prochain Mieux-Vivre, justement, nous avons une interview très intéressante du Commissaire GRAAS qui vous rassurera. Nous avons des points de vigilance et vous imaginez bien que les caméras vont être démultipliées et que les agents en tenue, il faut que la police soit visible, c'est ce qui permettra d'éteindre cette délinquance. Je vous remercie. Pardon d'avoir été un peu longue. »

M. Daniel ALSTERS : « Bien. C'est bon ? Allez-y, M. DESANGES. »

M. Camille DESANGES : « Petit complément concernant la question du logement. Je pense que Mme AUBERT ne dit pas tout en matière de chiffres. Parce que bien évidemment, les 20 000 habitants vont être largement dépassés. Pourquoi ? Parce que tout simplement savez-vous combien il manque de logements sociaux sur la commune ? Je demande à Mme AUBERT de répondre, parce que ce sont vos chiffres. »

Mme Patricia AUBERT : « Oui, oui, je n'ai plus le chiffre en tête. »

M. Camille DESANGES : « Je vais vous le dire. Il manque sur la commune 1 888 logements sociaux à construire. »

Mme Patricia AUBERT : « C'est cela. »

M. Camille DESANGES : « Et ce sont vos chiffres. »

Mme Patricia AUBERT : « Non, mais je ne l'avais pas en tête. »

M. Camille DESANGES : « Lorsque nous allons ajouter des constructions privées donc libres, nous allons dépasser largement les 2 000 constructions à faire, à construire, à produire.

Si on imagine trois habitants par logement, nous allons arriver très, très vite à 6 000 habitants sur les prochaines années, la prochaine mandature. Comment allons-nous recevoir, accueillir tout ce monde-là ? Bien sûr, si on dit 6 000, ça dépasse. »

Mme Patricia AUBERT : « C'est bien ce que je vous disais tout à l'heure. C'est pour cela que je me suis amusée à employer cette idée de schizophrénie, c'est-à-dire que l'on ne peut pas demander de contraindre... je vous ai expliqué la difficulté de l'exercice. D'abord, nous n'avons jamais dit... ce chiffre, c'est l'inaccessible étoile, M. DESANGES, vous le savez très bien. Et l'État en est même très conscient. Il s'agit de trouver cet équilibre justement, avec des logements qui soient raisonnables. Il s'agit aussi de trouver une politique incitative, j'ai aussi le PLH, le plan local de l'habitat à l'Agglo, il s'agit de trouver aussi sur l'Agglo ce modus vivendi et essayer de soutenir les propriétaires bailleurs, de travailler aussi sur le permis de louer, pour que nos jeunes occupent des logements décentes avec des loyers qui soient contraints. Tout cela a été déjà activé, c'est dans les tuyaux et c'est très concret à la Communauté d'Agglo. Et pour nous, vous le savez très bien, puisque brièvement c'est vrai et de manière épisodique, mais vous avez siégé dans notre groupe, donc vous êtes au courant de nos conversations et vous savez très bien quelle était notre position et quelle est notre position et quelle sera sans doute notre

position sur le logement social. Je n'ai jamais tu les chiffres, bien au contraire, je ne les avais pas en tête exactement.»

Mme Muriel CANOLLE : « 1 500. »

Mme Patricia AUBERT: « 1 500. Je vous ai dit justement que si nous atteignons le chiffre qui n'est jamais atteignable puisqu'à chaque fois nous augmentons la population. Mais justement, c'est créer un équilibre... »

M. Camille DESANGES: « Mais on parle justement d'augmentation de la population et le changement d'aspect urbain qui va avoir des conséquences. »

M. Daniel ALSTERS : « Bon, M. DESANGES, sachez une bonne chose, que tout est fait pour que nous n'atteignons pas ces 20 000. Jusqu'à maintenant, non, c'est hors de question. Donc il ne faut pas dire n'importe quoi non plus. »

M. Camille DESANGES : « Ce n'est pas n'importe quoi. »

M. Daniel ALSTERS : « Il ne faut pas dire n'importe quoi, parce que vous avez quand même, comme l'a dit Patricia très justement, vous avez été avec notre groupe, vous avez été avec nous, vous avez siégé avec nous, vous êtes au courant de tout cela et vous savez très bien que nous avons toujours fait tout ce qu'il fallait pour ne pas atteindre cette particularité. Ceci étant, je vous remercie pour ce débat, s'il n'y a plus de question. »

Mme Élisabeth MOSER : « Je voudrais simplement... »

M. Daniel ALSTERS : « Allez-y, madame. »

Mme Élisabeth MOSER : « Je voudrais simplement dire, vous avez parlé du port tout à l'heure, je voudrais quand même vous rappeler que dans notre programme de 2020 il y avait la rénovation des quais, du port. »

Mme Patricia AUBERT : « C'est très bien, je suis contente. »

Mme Élisabeth MOSER : « Cela y était. »

Mme Patricia AUBERT : « Super. »

Mme Élisabeth MOSER : « Ce que nous n'avons pas apprécié et que, je pense, beaucoup de Sanaryens n'apprécient pas, c'est le relooking de ce port. »

Mme Patricia AUBERT : « J'ai bien entendu. »

Mme Élisabeth MOSER : « Sachez que nous étions pour le fait de refaire le port. »

Mme Patricia AUBERT : « Il n'y avait pas d'autre solution. »

M. Daniel ALSTERS : « Bien. »

Mme Patricia AUBERT : « Le débat d'orientations budgétaires est désormais terminé. Nous allons voter simplement pour acter qu'il a bien eu lieu. Y a-t-il des votes contraires ? Des abstentions ? Je vous remercie. »

## Adoptée à l'unanimité des voix exprimées

### Délibération Adoptée

En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales, le vote des budgets primitifs (BP) des communes soumises au référentiel M57 doit être précédé d'un débat portant sur les orientations générales du budget, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget.

La présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) est obligatoire et fait l'objet d'une publication. Ce rapport détaille les objectifs du BP 2026 de la Commune et de ses budgets annexes (Parcs et stationnement, Ports, Théâtre et Sépultures). Un exemplaire de ce rapport joint à la présente délibération a été remis aux membres du Conseil municipal.

La présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026 sur la base du rapport joint.

M. Daniel ALSTERS : « Bien. Ce Conseil est clos et je vous donne rendez-vous le 4 février pour le vote du budget. Merci et bonne soirée à tous. »

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h31.



Le Maire,

Daniel ALSTERS



Le secrétaire de séance,

Laetitia BATTÉ

